

FORMATION AQUATIQUE

La réussite de ce cours vous permet d'avoir le statut de surveillant-sauveteur (en piscine) de la Société de sauvetage (17 ans et +).

Les frais de participation incluent la carte de qualification S.N.

ACTIVITÉ	CODE LUDIK	GR	NIVEAU	HORAIRE	LOCAL	DÉBUT-FIN / DURÉE	COÛT (\$) Taxes incluses			REMARQUES
							EM	M	NM	
Sauveteur national (SS) *	02 440 08	01	Cours	Ve 17h à 21h30 / Ex. prat. 30 mars	3252 / 1388-B1	27 janv.-30 mars / 45 heures	184	198	252	5-7-8-9-11
Option piscine		02	Cours	Di 16h à 20h30 / Ex. prat. 1er avril	3532 / 1388-B1	22 janv.-1er avril / 45 heures	184	198	252	5-7-9-10-11

5. Préalables : détenir la Croix de bronze et le brevet de Premiers Soins - Général (SS) à jour ou un cours de premiers soins de 16h à jour, reconnu par la Société de Sauvetage (SS) ; être âgé de 16 ans à l'examen final. **Présenter une preuve des préalables au premier cours.** Le volume *Alerte* (57,48 \$) est obligatoire ainsi qu'un masque de poche (33,45 \$), des gants et un sifflet (11,49 \$).

7. Tous les volumes, documents obligatoires, masque de poche et sifflet sont disponibles à la boutique Rouge et Or du PEPS. Pour connaître les heures d'ouverture, téléphoner au 418 656-2600, poste 15318.

8. Les horaires des cours et le prix des volumes (en fonction de l'augmentation de la taxe de vente provinciale) sont sujets à changement.

9. Les séances des 24 et 26 février sont en salle seulement.

10. La séance du 25 mars est annulée.

11. Les séances ont lieu durant la semaine de lecture (du 4 au 9 mars).

EM: Étudiant membre. Tous les étudiants inscrits à 12 crédits de cours à l'UL sont automatiquement membres du PEPS.
M : Membre du PEPS
NM : Non-membre du PEPS

Responsables : France Le Bel et Christiane Guay, christiane.guay@sas.ulaval.ca

Inscription : 418 656-PEPS (7377)

Saviez-vous que le PEPS vous offre le service de location de panier à vêtements à faible coût? Pour en savoir plus, consultez le www.peps.ulaval.ca

Prolongez les heures gratuites de stationnement en vous procurant une vignette. Informez-vous au comptoir d'accueil ou au www.peps.ulaval.ca pour en savoir plus.

REMBOURSEMENT

Le remboursement d'un abonnement, d'un cours ou d'une activité est consenti seulement pour l'une des deux raisons suivantes :

- 1) un problème de santé validé avec un billet médical;
- 2) un conflit d'horaire académique ou un changement imprévu de la situation professionnelle, appuyés par des documents officiels, et ce, pendant la session en cours seulement.

Note : Des frais d'administration de 10 % seront retenus sur le montant remboursé jusqu'à concurrence de 20 \$. Le client devra aussi assumer le paiement du temps encouru à son abonnement ou à son cours.

AVIS

Changement de groupe

Après l'inscription, le changement permanent de groupe est possible sans pénalité, si l'autre groupe visé n'est pas complet ET s'il s'avère nécessaire à la suite d'un conflit d'horaire académique ou d'un changement imprévu de la situation professionnelle.

REPRISES

Les cours annulés en raison d'événements incontrôlables (ex : tempête, panne électrique) NE SONT ni repris et ni remboursés. Informez-vous auprès de votre moniteur de cours. Il en est de même si le participant devait s'absenter pour un ou plusieurs cours.